

## **VŒU**

### **Soutien et défense du sport pour tous**

LE CONSEIL,

sur la proposition du groupe des Elus Communistes et Partenaires

ADOPTE le vœu suivant :  
par 39 voix pour et 3 voix contre

Les Jeux Olympiques de Pékin se sont achevés avec 40 médailles pour la France et le 10<sup>ème</sup> rang des nations, et pour les paralympiques, le 12<sup>ème</sup> rang et 52 médailles gagnées. Ce résultat honorable qui montre sur le devant de la scène, des athlètes de haut niveau issus des clubs français, des disciplines parfois peu connues, cache en réalité un recul du sport français.

La pratique sportive se heurte à de nombreux obstacles ; budget de la nation sur le sport en baisse, désengagement du Centre national pour le développement du sport (CNDS), projet de suppression des commissions départementales (mise en danger des Comités départementaux olympiques sportifs - CDOS), redéfinition des missions des Centres d'Éducation Populaire et de Sports (CREPS) qui peuvent conduire à certaines fermetures, disparition progressive des Directions départementales de la jeunesse et des sports (DDJS), suppression du Conseil National des activités physiques et sportives (CNAPS), équipements sportifs sursaturés et vieillissants....

Les collectivités locales se retrouvent déjà en situation de principal financeur. 70% du sport pour tous est financé par les collectivités territoriales. L'annonce de la remise en cause de tous ces organismes est un véritable danger pour le sport français.

L'Etat se satisfait en débloquant des fonds en direction du sport de haut niveau et ne peut que se féliciter de l'arrivée dans le paysage sportif de « teams » privées comme celle de Lagardère qui vient concurrencer directement l'INSEP (Institut national du sport et de l'Education physique).

Le sport de haut niveau ne peut exister sans le sport pour tous et de ce fait des moyens financiers, logistiques et humains sont nécessaires.

Le conseil Municipal d'Ivry-sur-Seine décide,

- de soutenir l'action menée par le club omnisports de l'Union Sportive d'Ivry qui exige que le budget des sports soit porté au moins à 1% du budget de la nation, en signant la pétition et en la portant devant le secrétaire d'Etat en charge du sport,
- de réaffirmer la pertinence de l'échelon départemental dans les relations partenariales du monde sportif,
- de demander au Préfet de ne pas autoriser la suppression de la DDJS en Val de Marne,

- de rejoindre l'action conduite par le Comité Départemental Olympique Sportif, en signant la pétition pour une conférence nationale sur le financement du sport,
- de demander l'organisation d'Etats généraux du sport à l'échelle départementale et nationale.

RECU EN PREFECTURE  
LE  
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
LE 26 SEPTEMBRE 2008